

## DECISION

Le 17/09/2015 sous N°RACC-05-21

## RACCORDEMENTS DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Titulaire :

### LES PROFILES DU CENTRE

Z.I. du pont Panay  
BP 72  
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE  
France

Conformément à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié par les arrêtés du 28 août 2014 et du 3 décembre 2014, l'ASCQUER a évalué le raccordement entre les dispositifs de retenue suivant ;

#### **Euro GS N2 W6**

*Certificat CE n°1826-CPR-08-02-03-DR04*

#### **GS2**

*Dispositif générique*

défini sur la fiche technique relative au produit.

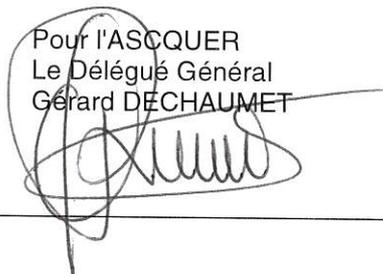
Ce raccordement répond à la classe d'évaluation A « Pas d'évaluation particulière » définie dans le tableau de l'arrêté modificatif du 28 août 2014.

Ce raccordement ne nécessite pas de pièce spécifique.

**L'ASCQUER atteste la conformité du raccordement à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié le 28 août 2014 et le 3 décembre 2014.**

**La présente décision doit obligatoirement être accompagnée de la fiche technique N°RACC-05-21 établie le 21 août 2015.**

Pour l'ASCQUER  
Le Délégué Général  
Gérard DECHAUMET



# FICHE TECHNIQUE

## Raccordement de dispositifs de retenue

Edition du 08/06/2015

Etablie en application de l'annexe technique « Raccordements et extrémités de file performantes de dispositifs de retenue » révision 2.

Admission numéro : RACC-05-21

Mise à jour le 21/08/2015

### Société titulaire

**LES PROFILES DU CENTRE**  
 Z.I. du pont Panay  
 BP 72  
 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE  
 France

### Dispositifs Raccordés

#### EURO GS N2 W6

LES PROFILES DU CENTRE

Glissière métallique d'accotement (entraxe 4 mètres)  
 à utiliser dans les zones de circulation

Certificat CE n°1826-CPR-08-02-03-DR04

#### GS2

Glissière simple (entraxe 2 mètres)

Dispositif générique

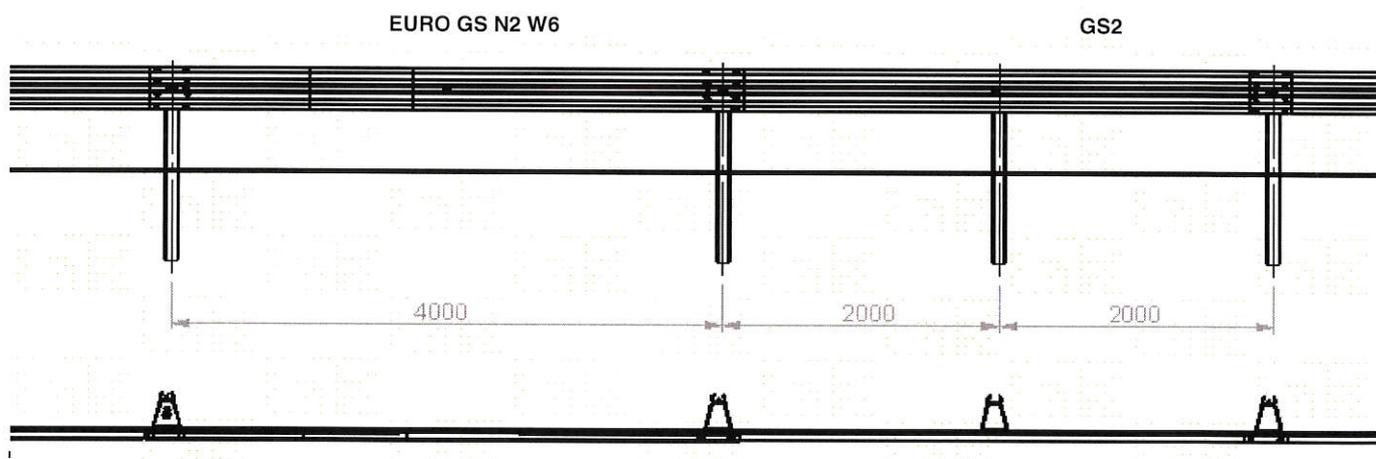
### Description du raccordement

Raccordement **EURO GS N2 W6 / GS2**

Raccordement sans pièce spécifique

Pas d'évaluation particulière

### Plan d'ensemble et nomenclature



### Performance du raccordement

Niveau de retenue : **N2**

### Marquage

SANS OBJET

### Visas

Fiche établie par l'ASCQUER

*[Signature]*

Le 17/09/15

Le fabricant (nom et visa)

PALMA

*[Signature]*

Le 05/08/15

La présente fiche technique délivrée par l'ASCQUER n'est pas utilisable seule. Elle doit être obligatoirement accompagnée de la décision écrite de l'ASCQUER correspondante.